



VILLE de RODEZ
CCAS

DECISION DU PRESIDENT N° 2024-396

OBJET

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Fongibilité des crédits - M57 : Décision budgétaire modificative n°1
portant virement de crédit de chapitre à chapitre

(Annule et remplace la décision n° 2024.395 du 1^{er} août 2024)

Le Président du C.C.A.S. de RODEZ,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles R.123-21 et R.123-22, permettant au Président ou au Vice-Président d'agir sur délégation du conseil d'administration, par voie de décisions, dans certaines matières,

Vu les lois et règlements en vigueur,

Vu le Code des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5217-10-6,

Vu la délibération du conseil d'administration n°2023.089 en date du 19 décembre 2023 portant l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2024,

Vu la délibération du conseil d'administration n°2024.020 en date du 26 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024 et portant sur la fongibilité des crédits, autorisant Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,

Considérant le besoin d'ajuster le chapitre budgétaire 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section du budget 2024 afin de pouvoir passer toutes les écritures d'amortissement de l'année,

Vu le budget de l'exercice en cours,

DECIDE

Article 1^{er} : De procéder aux virements de crédits suivants :

Budget	Section	Sens	Chapitre	Article	Montant
63100	Fonctionnement	Dépense	042	6811	5 000 €
63100	Fonctionnement	Dépense	68	6815	-5 000 €
63100	Investissement	Recette	21	2181	5 000 €
63100	Investissement	Recette	040	281838	2 500 €
63100	Investissement	Recette	040	281848	2 500 €

Article 2 : Conformément à l'article L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine séance du conseil d'administration.

Article 3 : La Directrice du C.C.A.S. est chargée de l'exécution de la présente décision.

Le Président certifie exécutoire la présente décision,
Envoyée par voie dématérialisée en Préfecture, le
Publiée, le

- 6 SEP. 2024

- 5 SEP. 2024

Fait à RODEZ, le 4 septembre 2024

Le Président du C.C.A.S.,
Pour le Président et par délégation :
La Directrice du C.C.A.S.,

Aurélie ALBINET

Le Président du C.C.A.S.

Christian TEYSSEDE

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de la Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois, à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut également être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

C.C.A.S.

Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2024

Section : Fonctionnement

DEPENSES				
Cptes	Nature	Crédits ouverts (1)	Propositions DM	TOTAL
60611	Eau, assainissement	300,00		300,00
60612	Energie, électricité	5 000,00		5 000,00
60613	Chauffage	2 000,00		2 000,00
60622	Carburant	5 144,00		5 144,00
60623	Alimentation	30 023,91		30 023,91
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00		3 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 100,00		1 100,00
6064	Fournitures administratives	4 700,00		4 700,00
611	Contrats prestations de service	0,00		0,00
61351	Locations matériel roulant	4 500,00		4 500,00
61358	Autres locations mobilières	0,00		0,00
61551	Entretien et rép. / matériel roulant	2 200,00		2 200,00
6156	Maintenance	23 000,00		23 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30 000,00		30 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00		4 000,00
6184	Versement à des organismes de formation	2 800,00		2 800,00
62268	Autres honoraires, conseils...	46 863,00		46 863,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00		1 500,00
6234	Réceptions	35 000,00		35 000,00
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	10 000,00		10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 500,00		5 500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00		1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	6,00		6,00
6281	Concours divers	150,00		150,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00		2 000,00
63512	Taxes foncières	6 000,00		6 000,00
637	Autres impôts et taxes	18 000,00		18 000,00
011	Charges à caractère général	243 786,91	0,00	243 786,91
6218	Autre personnel extérieur	68 000,00		68 000,00
6331	Versement de transport	2 914,85		2 914,85
6332	Cotisations versées au FNAL	1 830,26		1 830,26
6336	Cotisations CDG, CNFPT	6 710,94		6 710,94
6338	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations	0,00		0,00
64111	Rémunération principale	302 805,67		302 805,67
64112	Personnel titulaire SFT et indemnité de résidence	0,00		0,00
61113	personnel titulaire NBI	0,00		0,00
64118	Autres indemnités	83 446,11		83 446,11
64131	Rémunération	98 359,31		98 359,31
64138	Personnels non titulaire - Primes et autres indemnités	0,00		0,00

6451	Cotisations URSSAF	67 922,83		67 922,83
6453	Cotisations caisses de retraite	104 189,01		104 189,01
6454	Cotisations ASSEDIC	3 457,15		3 457,15
6455	Cotisations assurance personnel	12 000,00		12 000,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	135,57		135,57
6475	Médecine travail, pharmacie	1 700,00		1 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 898,04		1 898,04
6488	Autres charges	4 202,82		4 202,82
012	Charges de personnel	759 572,56	0,00	759 572,56
6811	Dotations aux amortissements	20 544,67	5 000,00	25 544,67
042	Opérations d'ordre entre sections	20 544,67	5 000,00	25 544,67
65133	Secours d'urgence	12 000,00		12 000,00
65134	Aides	1 500,00		1 500,00
65138	Autres secours	10 000,00		10 000,00
65748	Subv. De fonctionnement aux autres personnes de droit privé	5 800,00		5 800,00
65888	Autres charges diverses gestion courante	3 000,00		3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	32 300,00	0,00	32 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	-5 000,00	0,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	5 000,00	-5 000,00	0,00
	TOTAL DEPENSES	1 061 204,14	0,00	1 061 204,14

(1) BUDGET PRIMITIF

RECETTES				
Cptes	Nature	Crédits ouverts (1)	Propositions DM	TOTAL
002	Résultat de fonctionnement reporté	40 636,94		40 636,94
002	Résultat de fonctionnement reporté	40 636,94	0,00	40 636,94
706888	Autres	9 800,00		9 800,00
70848	Mise à dipo personnel facturé aux autres organismes	53 000,00		53 000,00
70871	Remboursement pour la collectivité de rattachement	25 000,00		25 000,00
70872	Remboursement de frais par les budgets annexes et les régies	245 000,00		245 000,00
708721	Remboursement de frais par les BA et les régies non doté pers	0,00		0,00
70	Produits de services	332 800,00	0,00	332 800,00
7473	Départements	26 000,00		26 000,00
74741	Participation des communes membres du GFP	636 467,20		636 467,20
747888	Autres	25 300,00		25 300,00
74	Dotations et participations	687 767,20	0,00	687 767,20
75888	Autres produits divers de gestion courante	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES	1 061 204,14	0,00	1 061 204,14

(1) BUDGET PRIMITIF

C.C.A.S.

Décision Modificative n° 1 pour l'exercice 2024

Section : Investissement

DEPENSES				
Cptes	Nature	Crédits ouverts (1)	Propositions DM	TOTAL
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	61 947,19	5 000,00	66 947,19
21828	Autres matériel de transport	45 000,00		45 000,00
21838	Autres matériel informatique	35 000,00		35 000,00
21848	Autres matériel de bureau et mobiliers	40 000,00		40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00		25 000,00
21	Immobilisations corporelles	206 947,19	5 000,00	211 947,19
2313	Constructions	0,00		0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser			0,00
	TOTAL DEPENSES	206 947,19	5 000,00	211 947,19

(1) BUDGET PRIMITIF

RECETTES				
Cptes	Nature	Crédits ouverts (1)	Propositions DM	TOTAL
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	184 231,72		184 231,72
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	184 231,72	0,00	184 231,72
28031	Amort frais d'étude	1 296,00		1 296,00
28138	Amort. autres constructions	8 000,00		8 000,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 756,80		1 756,80
28138	Autres construction	0,00		0,00
281828	Amort. Autres matériel de transport	3 000,00		3 000,00
281838	Amort. Autres matériel informatique	4 435,74	2 500,00	6 935,74
281848	Amort. Autres matériels de bureau et mobilier	1 339,33	2 500,00	3 839,33
28188	Amort autres	716,80		716,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 544,67	5 000,00	25 544,67
10222	FCTVA	2 170,80		2 170,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 170,80	0,00	2 170,80
	TOTAL RECETTES	206 947,19	5 000,00	211 947,19

(1) BUDGET PRIMITIF

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Décision n°2024.396 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE -

Objet de l'acte : Fongibilité des crédits - M57 - Décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre (Annule et remplace la décision n°2024.395 du 1er août 2024)

.....
Date de décision: 04/09/2024

Date de réception de l'accusé 05/09/2024

de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEC2024396

Identifiant unique de l'acte : 012-261201073-20240904-DEC2024396-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 7 .1 .2

Finances locales

Décisions budgétaires

délibérations afférentes aux documents budgétaires (BP, DM, CA, affectation des résultats, approbation du compte de gestion)

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DEC2024.396.pdf (99_AU-012-261201073-20240904-DEC2024396-AU-1-1_1.pdf)

Annexe : 2024.396 CCAS Décision budgétaire modificative n°1 année 2024 annule et remplace.pdf (99_AU-012-261201073-20240904-DEC2024396-AU-1-1_2.pdf)
annexe de la décision modificative n°1 - Exercice 2024